

Délibération n° 2024 – I - 010

Autorisation de signature de l'accord cadre d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour la gestion intégrée des bassins versants gérés par le SYMBHI

Le vingt-neuf janvier deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures, le Comité syndical s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabien Mulyk, Président du Symbhi.

Assistaient à la séance :

| Structures membres | Nom du délégué titulaire | Qualité | Excusé / Présent / Pouvoir donné à |
|--|--------------------------|--|--|
| Le Département | Anne Gérin | Conseillère départementale du canton de Voiron | Présente en visio |
| Le Département | Christophe Revil | Conseiller départemental de Fontaine-Seyssinet | Excusé |
| Le Département | Cyrille Madinier | Conseiller départemental du Grand Lemps | Présent en visio |
| Grenoble Alpes Métropole | Anne-Sophie Olmos | Délégué titulaire | Représentée par son suppléant C. Masnada |
| Grenoble Alpes Métropole | Jean-Yves Porta | Délégué titulaire | Donne pouvoir à C. Masnada |
| Grenoble Alpes Métropole | Gilles Strappazon | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes Le Grésivaudan | Philippe Lorimier | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes Le Grésivaudan | Gilles Duvert | Délégué titulaire | Donne pouvoir au Président |
| Communauté de Communes Le Grésivaudan | Valérie Pétex | Déléguée titulaire | Présente en visio |
| Communauté de Communes de l'Oisans | Georges Goffman | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes de l'Oisans | Bruno Aymoz | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes de l'Oisans | Denis Delage | Délégué titulaire | - |
| Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère | Albert Buisson | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère | Franck Doriol | Déléguée titulaire | Présent en visio |
| Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère | Daniel Bernard | Délégué titulaire | Pouvoir à A. Buisson |
| Communauté d'agglomération du Pays voironnais | Freddy Rey | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté d'agglomération du Pays voironnais | Nadine Reux | Délégué titulaire | - |
| Communauté d'agglomération du Pays voironnais | Jean-Louis Soubeyroux | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes de la Matheysine | Fabien Mulyk | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes de la Matheysine | Maryse Barthélémi | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes de la Matheysine | Patrick Laurens | Déléguée titulaire | - |
| Communauté de Communes du Trièves | Christophe Drure | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes du Trièves | Marianne Baveux | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes du Trièves | Claude Girard | Délégué titulaire | Présente en visio |
| Communauté de communes du massif du Vercors | Hubert Arnaud | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de communes du massif du Vercors | Gabriel Tatin | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de communes du massif du Vercors | Patrice Belle | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes Bièvre Est | Philippe Charlety | Délégué titulaire | Donne pouvoir à A. Idelon |
| Communauté de Communes Bièvre Est | Alain Idelon | Délégué titulaire | Présent en visio |
| Communauté de Communes Bièvre Est | Dominique Pallier | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes Royans Vercors | Henri Bouchet | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes Royans Vercors | Philippe Inard | Délégué titulaire | - |
| Communauté de Communes Royans Vercors | Hervé Gontier | Délégué titulaire | - |

Autres personnes présentes :

GAM : Marie Breuil

Paierie départementale : Georges Déru

SYMBHI : Daniel Verdeil, Directeur délégué / Agathe Girin, UT Sud Grésivaudan / Anne-Sophie Drouet, UT Grésivaudan / Damien Kuss, Pole ouvrages / Cédric Rose, UT Voironnais / Alexia Giroud, UT Romanche / Bertrand Joly, UT Vercors / Mathieu Grenier, UT Drac / Anne-Sophie Drouet, UT Grésivaudan / Xavier Favrolt, Chef de projets/ Sylvain Gonin, responsable budgétaire / Cécile Albano, Responsable administrative / Nadine Capellaro, assistante / Agathe Chéritat, assistante administrative.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président expose aux membres du Comité syndical ce qui suit.

Le SYMBHI a engagé, en 2023, 70 marchés publics, hors lettres de commandes. La préparation de ces marchés nécessite des compétences techniques et juridiques variées et mobilise un temps substantiel des agents.

D'autre part, la préparation des dossiers d'agrément des programmes d'action pour la prévention des inondations (PAPI) requiert un temps de travail conséquent, sous-traité jusqu'à présent dans la plupart des cas à des prestataires spécialisés.

Il vous est proposé de recourir aux services d'un prestataire assistant à maîtrise d'ouvrage capable de mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans le domaine des milieux aquatiques et de la protection des inondations pour appuyer l'équipe technique dans les domaines mentionnés ci-dessus.

Les prestations d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage prévues au marché permettront ainsi d'assister les équipes du Symbhi dans :

- La passation de marchés d'études et de maîtrise d'œuvre
- L'émergence et la structuration des PAPI (dossiers d'agrément)
- L'appui au suivi d'études ou l'élaboration de dossiers / documents structurants

Le marché est constitué sous la forme d'un accord cadre à bon de commande avec un montant maximum annuel de 150 000 €HT.

La Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 29 janvier 2024 a attribué le marché à SEPIA Conseils dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au vu des critères définis au règlement de consultation pour un montant estimatif issu de la simulation de commande de 499 912,00 € HT sur la durée maximale du marché de 4 ans (montant maximum fixé à 600 000 euros HT sur la même durée).

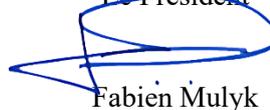
Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- d'autoriser le Président à mettre au point si nécessaire, puis à signer le marché relatif à l'accord cadre d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la gestion intégrée de bassins versants du SYMBHI, et à demander toutes les subventions nécessaires.

Fait à Grenoble, le 30 janvier 2024

Extrait certifié conforme,

Le Président



Fabien Mulyk